Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

UN AVOCAT PEUT IL ME FORCER À SIGNER UNE SUCCESSION AVANT 10 ANS

Par Julesmoulis

bj l avocat de mon frère peut il m obliger à signer la succession de ma mère avant 10 ans ? Je n ai pu régler les frais de notaire de la succession depuis 6 ans et attends d avoir ma retraite en octobre. De plus, son avocat semble contester le partage car la maison héritée par testament par mon frère a une valeur inférieure à celle que ma mère m à laissee en heritage pour m avantager. Puis je porter plainte pour violation de domicile car j ai la preuve que mon frère S est introduit dans la maison de la mère pendant mon absence pour voler l estimation de ma maison supérieure à la sienne avec la copie datée d une agence immobiliaire remise à son avocat. Il a fait estimer sa maison héritée par testament à 35 000 euros au lieu de 55 000 par mon notaire qu il m à aussi volée et qu il n à pas remis à son avocat ainsi que l estimation de ma maison à 58 000 euros établie par mon notaire. Son avocat ne veut pas me répondre et je ne suis pas alle à l audience pour lui répondre au tribunal.dois je prendre un avocat ? Merci

---
Par Zénas Nomikos

Bonjour,

oui en effet, je vous propose de prendre un avocat.
Il y a des consultations gratuites d'avocat un peu partout dans les bâtiments publics, se renseigner.

Par isernon

bonjour,

la maison de votre mère était-elle votre domicile ?

si vous ne vous êtes pas présenté au tribunal, sans avoir prévenu de votre absence et demander un report, le tribunal prendra sa décision en ayant entendu que l'avocat de votre frère, ce qui n'est pas un élément favorable pour votre défense.

salutations

Par Julesmoulis

Bonjour, merci pour votre réponse rapide. Oui j habitais chez ma mère. Des estimations se sa maison m ont été volées par mon frère qui s est introduit pendant notre absence en demandant à quelqu un qui avait les clés de lui ouvrir et de ne pas me le dire.heureusement mon notaire vient de m envoyer les copies des estimations dérobées. Puis je porter plainte pour violation de domicile? J avais du changer la serrure avant qu il revienne voler des documents car il avait fait un double des clés avant de rendre les clés à ma mère qui les avaient réclamées. J ai la preuve qu il a volé une autre estimation donnée par une agence car il l à remise à son avocat qui m à envoye une copie ce jour avec la lettre de convocation au tribunal. J ai fait connaître au tribunal que je ne pourrais pas assister à l audience vu la distance et fait une demande d aide juridictionnelle avant la date d audience. Le tribunal a répondu qu il n à pas reçu mon mail et que je pouvais faire une demande d aide juridictionnelle après la convocation pour que l avocat de mon frère ne puise pas décider seul.

Par ESP

Bonjour
Votre frère est co-heritier, il a donc le droit, comme vous, de pénétrer dans cette maison.